



COMMUNE
DE
SAINTE ANASTASIE

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
SEANCE DU 27 MARS 2021

L'an deux mille vingt-et-un, le 27 mars à 08H00, le Conseil Municipal de la Commune de Sainte-Anastase régulièrement convoqué le 23 mars 2021, s'est réuni exceptionnellement au foyer communal Paul Maubon, sous la Présidence de Monsieur Gilles TIXADOR, Maire,

PRESENTS : MM TIXADOR Gilles - CHABAUD Laurent - Mme PANAFIEU Blandine – M. FABRE – Mme HURLIN Régine – M. HIBSCHELE Jean-Marc – Mmes FOURES Josiane – POULLET Danielle – BAECKER Sybille Mmes DE CORO Jessica - SCHMITT Marie Gil – GIBOULET Sophie - MM COULON Daniel – AUBIN Dimitri – NEVEU James - BECHARD Alain – REBUFFAT Jacky – Mme MENALDO KEBDANI Nadia

soit 19 votants

Les points suivants ont été abordés au cours de la séance

1. **Désignation du secrétaire de séance** : Madame Sophie GIBOULET est élue secrétaire de séance.

2. **Subventions aux associations :**

La liste des subventions à verser aux associations pour 2021 est approuvée par 18 voix pour et 1 abstention (Mme MENALDO KEBDANI).

3. **Subvention au CCAS :**

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le versement d'une subvention de 1000.00 € au CCAS de la commune.

4. **Compte de gestion 2020 du trésorier de Saint-Chartes :**

Le compte de gestion 2020 du comptable de la trésorerie SAINT-CHARTES est approuvé à l'unanimité selon les montants suivants :

Dépenses d'investissement : 1 082 197.06 €
Recettes d'investissement : 703 615.39 €
Dépenses de fonctionnement : 1 150 641.93 €
Recettes de Fonctionnement : 1 601 179.07 €

5. **Compte administratif 2020 de la commune**

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte administratif 2020 tel qu'arrêté aux montants suivants :

Porte des Gorges du Gardon - Site classé

Dépenses d'investissement : 1 285 222.31 €
Recettes d'investissement : 703 615.39 €
Dépenses de fonctionnement : 1 150 641.93 €
Recettes de Fonctionnement : 2 039 765.39 €

6. Affectation du résultat 2020 :

L'affectation du résultat de fonctionnement de l'année 2020 est approuvée à l'unanimité :
Report au compte 1068 du BP 2021 : 724 269.09
Report en section de fonctionnement du BP 2021 : 164 884.37 €

7. Taux d'imposition :

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le maintien des taux d'imposition au niveau de l'année 2020.

8. Budget primitif 2021 :

Le conseil municipal approuve par 18 voix pour et 1 abstention (Mme MENALDO KEBDANI) le projet de budget primitif 2021 arrêté aux montants suivants :

Section de fonctionnement : 1 574 799.14 €
Section d'investissement : 1 502 416.69 €

9. Tableau des effectifs :

Le tableau des effectifs annexé au budget primitif 2021 est approuvé à l'unanimité.

10. Demande de fonds de concours :

10.1 FDC pour les travaux de réfection complète du système de chauffage :

La demande de fond de concours pour les travaux de rénovation du système de chauffage est approuvée à l'unanimité.

10.2 FDC pour les travaux de rénovation de chemins communaux :

La demande de fond de concours pour les travaux de rénovation de 2 chemins communaux (du chemin d'Eyrolles et du chemin de Castel Vieil) est approuvée à l'unanimité.

Le Maire,

Gilles TIXADOR



(Handwritten signature in blue ink)